

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DESTRANSPORTS**

**_*_*_*_*_*_*_*_*

**AGENCE NATIONALE DE LA
SECURITE ROUTIERE**

**_*_*_*_*_*_*_*_*

**RDEPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**ATELIER DE VALIDATION DES
STATISTIQUES D'ACCIDENTS DE LA
CIRCULATION ROUTIERE DE L'ANNEE 2009**

RAPPORT FINAL

Dans le cadre de l'harmonisation et de la validation des données d'accidents de la circulation routière de l'année 2009, l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (ANASER) a organisé un atelier, le 27 mai 2010 dans la salle de conférence de l'Institut National de Formation en Equipement et Transport.

I Objectif :

L'atelier visait la validation des données de l'année 2009 afin de disposer des statistiques fiables et harmonisées indispensables à l'élaboration d'une bonne politique de sécurité routière.

Etaient présents à l'atelier, les représentants des différents services intervenant dans le domaine de la collecte et la diffusion des statistiques d'accidents de la circulation routière. La liste des participants figure en annexe.

II CEREMONIE D'OUVERTURE :

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été placée sous la présidence de Monsieur Salihou GUIRO, Conseiller Technique chargé des transports de surface au Ministère de l'Equipement et des Transports.

Dans son introduction, Monsieur GUIRO, après avoir souhaité, au nom du Ministre de l'Equipement et des Transports, la bienvenue aux participants, a mis l'accent sur la nécessité de disposer des statistiques d'accidents de la circulation routière fiables et harmonisées au titre de l'année 2009, permettant d'élaborer une planification des mesures de renforcement de la sécurité routière pour les années à venir.

Il a ensuite rappelé aux participants que les travaux du présent atelier doivent aboutir à la validation des données statistiques d'accidents de la circulation routière de l'année 2009.

Le Conseiller Technique a terminé son discours en instruisant aux participants de faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de participation à travers les présentations et les discussions en vue d'approfondir la réflexion pour l'élaboration d'un document consensuel sur les statistiques d'accidents de la route au titre de l'année 2009.

III- Méthodologie utilisée :

En prélude aux travaux, un bureau a été mis en place composé comme suit :

Président : Commissaire de Police, COULIBALY Sékou Nama, Officier de Cabinet au Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile

Vice-président : Madame SYLLA Assa, Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (ANASER)

Rapporteurs :

- Monsieur Ousmane MAIGA, ANASER ;
- Monsieur Mama SANTARA, Cellule de Planification et des Statistiques/Equipement Transports et Communication (CPS/ETC) ;
- Monsieur Moussa KONE, l'Institut National de la Statistique (INSAT).

IV Déroulement des travaux :

Après la mise en place du bureau, les principaux services intervenant dans le domaine de la collecte des données d'accidents de la route ont présenté leurs rapports annuels. Il s'agit de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), de la Direction Générale de la Gendarmerie

1. Présentation du rapport annuel 2009 de la DGPN :

Lors de son exposé, le représentant de la DGPN a présenté les statistiques des accidents de la circulation routière, ferroviaire et fluviale constatés par les unités de la police nationale au titre de l'année 2009. Ces statistiques récapitulaient le nombre d'accidents, le nombre de tués, le nombre de blessés, le nombre de dégâts matériels et les victimes totales. Les données étaient réparties par mois et selon le type de véhicules impliqués dans l'accident, c'est-à-dire les automobiles, les motocycles, les trains et les véhicules fluviaux.

Le représentant de la DGPN a enfin présenté le nouveau canevas de synthèse des statistiques des accidents.

Statistiques d'accidents de la circulation routière de la Police Nationale au titre de l'année 2009

Désignation	accidents			Tués			Blessés			Total victimes		
	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul
1 ^{ER} Trimestre	1644	1651	3295	27	50	77	372	1630	2002	399	1680	2079
2 ^{ème} Trimestre	1573	1546	3119	21	41	62	345	1579	1924	366	1620	1986
3 ^{ème} Trimestre	1546	1532	3078	38	43	81	338	1434	1772	376	1477	1853
4 ^{ème} Trimestre	1355	1366	2721	22	35	57	298	1408	1706	320	1443	1763
Total	6118	6095	12213	108	169	277	1353	6051	7404	1461	6220	7681

2. Présentation du rapport annuel 2009 de la DGGN :

Le représentant de la DGGN, dans son exposé, a présenté les statistiques des accidents de la circulation constatés par les unités de la Gendarmerie Nationale au cours de l'année 2009.

Il faut noter que les interventions de la Gendarmerie Nationale concernent uniquement les accidents survenus en rase campagne ou les accidents impliquant au moins un élément des forces armées et de sécurité en zone urbaine. Les données présentées s'articulaient autour du nombre d'accidents, du nombre de tués et du nombre de blessés. Celles-ci étaient réparties suivant le type de véhicules impliqués, à savoir les automobiles et les motocycles. Les données ont été présentées par mois, par trimestre et par région.

La gendarmerie a aussi fait une synthèse des axes les plus accidentogènes en 2009, ainsi que les causes fréquentes des accidents et les catégories de victimes par axe accidentogène.

Enfin, elle a présenté un tableau comparatif des données de 2008 et celles de 2009. Il ressort de cette comparaison qu'entre 2008 et 2009, il y a eu une baisse en moyenne de 26% de cas d'accidents, occasionnant ainsi une réduction du nombre de tués et surtout de blessés.

Statistiques d'accidents de la circulation routière de la gendarmerie Nationale au titre de l'année 2009

Désignation	accidents			Tués			Blessés			Total victimes		
	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul
1 ^{ER} Trimestre	125	61	186	41	15	56	369	75	444	410	90	500
2 ^{ème} Trimestre	82	31	113	44	8	52	157	34	191	201	42	243
3 ^{ème} Trimestre	115	111	226	93	37	130	439	53	492	532	90	622
4 ^{ème} Trimestre	129	43	172	44	14	58	251	56	307	295	70	365
Total	451	246	697	222	74	296	1216	218	1434	1438	292	1730

Données statistiques des accidents par région et le District de Bamako

Régions	accidents			Tués			Blessés			Total victimes		
	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul	auto	mot o	cumul	auto	moto	cumul
Kayes	95	24	119	33	09	42	315	24	339	95	24	119
Koulikoro	45	15	60	26	12	38	97	21	118	45	15	60
Sikasso	49	19	68	29	05	34	162	26	188	49	19	68
Ségou	109	100	209	65	22	87	316	44	360	109	100	209
Mopti	29	18	47	24	09	33	121	20	141	29	18	47
Tombouctou	08	03	11	04	01	05	12	02	14	08	03	11
Gao	09	04	13	08	02	10	49	02	51	09	04	13
Kidal	05	02	07	09	01	10	35	04	39	05	02	07
BAMA KO	98	61	159	24	13	37	109	74	183	98	61	159
TOTAL	451	246	697	222	74	296	1216	218	1434	451	246	697

DONNEES STATISTIQUES DES ACCIDENTS PAR AXE ACCIDENTOLOGIQUE

Régions	Axes accidentogènes	Causes fréquentes	victimes
KAYES	Kayes- sandaré- Diéma, Kayes -Sadiola-Kéniéba	Excès de vitesse , Imprudence Conducteur, Défaillance technique	Forains, Elèves
KOULIKORO	Koulikoro – Bamako ; Kati – Djidiéni , Fana Bamako	Excès de vitesse, Imprudence de la victime, Défaut de maîtrise du véhicule par le conducteur	Forains, commerçants, Elèves
SIKASSO	Koumantou – kolondiéba, Bougouni – Niéna – Sikasso, Sikasso – Mopti, Kalana – Sandougoula, Kéléya - Bougouni	Imprudence du Conducteur ; Imprudence de la victime, Défaut de maîtrise du véhicule par le conducteur	Commerçants , Forains
SEGOU	San- Mopti, Ségou – Fana, Macina - Ségou	Inobservation des règles de la circulation, Imprudence conducteur, éclatement pneu avant, Excès de vitesse	Commerçants, Eleveurs
MOPTI	Hombori – Gossi, Douenza - Mopti	Défaillance technique, Imprudence de la victime	Commerçants
TOMBOUCTOU	Tombouctou - Mopti	Imprudence Conducteur, Etat de dégradation avancée de certains axes, Excès de vitesse, défaillance Technique	Commerçants
GAO	Ansongo – Ménaka, Gao – Mopti, Gao – Kidal, Ménaka - Andéraboukane	Imprudence du conducteur, dégradation avancée de la route, excès de vitesse, défaillance technique	Commerçants, forces armées et de sécurités
KIDAL	Kidal - Gao	Imprudence du conducteur	Commerçants
BAMAKO	Bamako - Fana	Imprudence de la victime, excès de vitesse, défaut de Maîtrise de la part du conducteur, Défaillance technique	Commerçants, fonctionnaires, élèves et étudiants

3. Présentation de la Direction Nationale de la Santé :

A cause des problèmes techniques survenus à leur niveau qui n'ont pas permis l'extraction des données pour l'élaboration de leur rapport, le représentant de la DNS n'a pas pu présenter les statistiques d'accidents enregistrées à leur niveau.

Cependant, il s'est attelé à présenter le Plan d'urgence pour la prise en charge des traumatismes liés aux accidents de la voie publique élaboré par l'atelier d'élaboration d'un Plan d'urgence pour la prise en charge des traumatismes liés aux accidents tenu les 18, 19 et 20 août 2009 à Niamana. Il a précisé que l'atelier a été financé par l'organisation Mondiale de la Santé (OMS) et a regroupé l'ensemble des acteurs de la sécurité routière notamment la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale, la Protection Civile, l'ANASER, la DNTTMF et les différentes structures du Ministère de la santé.

4. Etat des lieux de la fiche BAAC

La présentation de la fiche BAAC par la Direction Nationale des Transports Terrestres, Maritimes Fluviaux (DNTTMF) a été renvoyée à la réunion de redynamisation du BAAC qui sera organisée par l'ANASER en fin juin 2009. Cependant, le représentant de la DNTTMF a affirmé dans son exposé, qu'il existe de réels problèmes, principalement en ce qui concerne le remplissage et la transmission des fiches BAAC aux Directions Régionales des Transports par les forces de sécurité. Il a souligné que pour l'année 2009, seules quelques fiches, dont le

remplissage remonte à près d'un an, ont été transmises à la DNTTMF. Ce qui constitue un vrai problème pour le traitement et la disponibilité des statistiques fiables.

5. Présentation de la INPS :

Le représentant de l'INPS quant à lui, a présenté le rapport annuel des statistiques d'accidents sur le trajet « Domicile-Emploi ». Dans son exposé, il a d'abord défini, selon les articles 62 et 63 du Code de Protection Sociale, les accidents de travail avant de procéder à la présentation des données d'accidents de travail déclarés en 2009 à l'INPS, suivant la nature de la lésion et la branche d'activité.

Nature de la lésion	Nombre	Pourcentage
fracture	61	13%
plaie	224	48%
traumatisme	33	7%
poly trauma	107	23%
luxation	16	3%
lumbago	7	1%
lombalgie résiduelle	23	5%

Il a enfin recommandé des mesures visant à juguler l'insécurité routière notamment l'implication des employeurs dans la sensibilisation de leurs travailleurs au respect du code de la route et la mise en bon état des routes par les autorités.

Les différentes présentations ont été suivies d'une séance de commentaires et de question-réponses. Des réponses appropriées ont été apportées par les exposants et l'ensemble des participants.

Ne faisant pas partie des services pourvoyeurs de statistiques d'accidents de la circulation routière, la Direction Nationale de l'Administration Judiciaire (DNAJ), n'a pas pu faire de présentation.

Au terme des différents exposés, les données de la DGPN et de la DGGN ont été compilées pour constituer les statistiques d'accidents de la circulation routière de l'année 2009. Les données compilées validées par l'atelier se présentent comme suit :

Désignation	accidents			Tués			Blessés			Total victimes		
	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul	auto	moto	cumul
1 ^{ER} Trimestre	1769	1712	3481	68	65	133	741	1705	2446	809	1770	2579
2 ^{ème} Trimestre	1655	1577	3232	65	49	114	502	1613	2115	567	1662	2229
3 ^{ème} Trimestre	1661	1643	3304	131	80	211	777	1487	2264	908	1567	2475
4 ^{ème} Trimestre	1484	1409	2893	66	49	115	549	1464	2013	615	1513	2128
TOTAL ANNUEL 2009	6569	6341	12910	330	243	573	2569	6269	8838	2899	6512	9411
TOTAL ANNUEL 2008	7077	6695	13772	351	320	671	2969	6870	9839	3320	7190	10510
Ecart (2009/2008)	-7,2%	5,3 %	-6,3%	-	-	-	-	-	-	-	-	-

VI. Analyse statistique des données d'accidents de 2009 :

L'analyse des statistiques de l'année 2009 fait ressortir que le troisième trimestre a été meurtrier avec un cumul de 3481 cas d'accident faisant 211 tués et plus de blessés chez les automobilistes avec 777 cas.

Le premier trimestre a enregistré le plus grand nombre de blessés moto avec 1705 cas.

Sur le nombre total de victimes, les 1^{er} et 3^{ème} trimestres ont enregistré respectivement les plus grands nombres des victimes moto (1770) et auto (908).

Par contre, le 4^{ème} trimestre qui, de coutume, enregistrerait le plus grand nombre d'accidents, de blessés et de tués, a enregistré une baisse en 2009.

L'analyse comparée des statistiques des années 2008 et 2009 fait ressortir une réduction des accidents de la circulation routière de 6%, le nombre de tués a baissé de 14,6% et le nombre total de victimes de 10,5%.

Cette réduction est le résultat de la volonté politique des plus hautes autorités qui ont tout mis en œuvre pour l'amélioration de la sécurité des usagers de la route.

Elle est aussi l'aboutissement des efforts conjugués de toutes les structures administratives et politiques en charge de la sécurité routière au Mali.

En effet, la réduction du nombre d'accidents, de tués et de blessés du dernier trimestre 2009 peut s'expliquer par la tenue de la 7^{ème} édition de la Semaine Nationale de la Sécurité Routière qui a mobilisé l'ensemble de la Nation malienne. En effet, les activités de cette semaine ont essentiellement porté sur la formation, la sensibilisation et l'éducation avec comme public cible les leaders religieux, les journalistes, les communicateurs traditionnels, les associations et les jeunes.

L'atelier de validation a aussi permis de faire le point des recommandations de l'atelier de validation des données statistiques de l'année 2008 à travers un plan d'actions élaboré par l'Agence Nationale de la Sécurité Routière. L'atelier a reconduit les recommandations du plan d'actions de 2008 qui n'ont pas été exécutées.

V Recommandations :

L'atelier a formulé les recommandations suivantes :

- a. le remplissage et la transmission réguliers de la fiche BAAC par les forces de sécurité ;
- b. la validation diligente par le Ministère de la Santé d'un support de collecte uniformisé au niveau des différentes formations sanitaires pour la production des données statistiques fiables ;
- c. la nomination des points focaux chargés de la transmission des fiches BAAC au niveau de la police et de la gendarmerie ;
- d. la relecture de l'Arrêté N° 01-3073/MICT-MSPC-MATCL-SG du 04 novembre 2001 instituant le BAAC ;

- e. l'organisation de séances de formation à l'intention de tous les acteurs impliqués dans la collecte des données statistiques d'accidents de la circulation routière ;
- f. la mise en place, sous l'égide de la CPS/ETC, d'un comité technique de réflexion pour :
 - l'établissement de fiches métadonnées sur la sécurité routière ;
 - l'amélioration de la fiche BAAC ;
 - l'interconnexion des structures impliquées dans la gestion de la sécurité routière ;
 - l'évaluation du coût des activités de collecte, de transmission et de traitement des fiches BAAC dans le cadre du plan d'action ;
 - le suivi des victimes d'accidents au niveau des hôpitaux ;
- g. l'élaboration par la Police d'un tableau de synthèse ressortant le nombre de victimes par carrefour et artère accidentogène ;
- h. la prise en compte des piétons dans les statistiques des accidents de la circulation routière ;
- i. l'organisation d'un atelier afin d'intégrer les statistiques de la Protection Civile, de la Direction Nationale de la Santé et de l'Institut National de Prévoyance Sociale dans les statistiques des accidents de la circulation routière ;
- j. l'invitation de l'Inspection du Travail dans les prochains ateliers.

Les travaux de l'atelier de validation des statistiques d'accident de l'année 2009 ont pris fin au environ de 18 heures.

Bamako, le 02 juin 2010

Le Rapporteur Général

Le Président de séance

Ousmane MAIGA

Sékou Nama COULIBALY